

Public/privé : les fonctionnaires ont-ils trop de jours de congé ?

[Le Vif](#)

25/01/18 à 10:17 - Mise à jour à 10:33

Source: [Knack](#)

Pour la députée flamande et cheffe d'entreprise Grete Remen (N-VA), l'état bénéficie d'un avantage injuste dans la lutte pour le talent. "Le nombre de jours de congé diffère trop", déclare-t-elle à notre confrère de Knack.



Grete Remen © Belga

La députée estime qu'il y a une concurrence déloyale entre les secteurs public et privé. "L'état peut offrir beaucoup plus de jours de congé que le secteur privé. Quelqu'un qui va travailler chez un boulanger, ou comme informaticien dans une PME bénéficie minimum de 20 jours de congé par an. Un fonctionnaire a droit à minimum 24 jours de congé. Les fonctionnaires fédéraux en ont 26, et leurs collègues flamands jusqu'à 35. Étant donné le taux d'emploi faible et les prélèvements publics de 53%, cette différence est inacceptable : pour résoudre ces problèmes, il faut transférer des emplois du secteur public au privé, par exemple par le biais de meilleures conditions pour les employés dans le privé".

Remen se défend toutefois de vouloir modifier le statut des fonctionnaires. Elle recommande de compenser cet avantage de l'État en proposant des avantages fiscaux qui permettraient aux entreprises de créer des conditions de travail attrayantes. Si l'État a tout à fait le droit d'être un employeur attrayant, il ne doit pas pour autant être le plus attrayant, estime-t-elle.

Inégalité importante

Elle souligne l'importance des jours de congé pour les employés. "L'inégalité est très importante. Beaucoup de gens dans le privé ont du mal à digérer, et à juste titre, que leur voisin ou leur proche ait nettement plus de jours de congé rien que parce qu'il travaille pour l'État", s'indigne-t-elle.

Cheffe d'entreprise, elle explique pourquoi il n'est pas évident pour les employeurs du privé d'accorder des jours de congé supplémentaires à leurs employés. "Ce n'est pas la panacée : soit les collègues doivent reprendre le travail de l'absent, soit l'employeur doit prévoir un remplacement. Cela coûte plus cher, alors la concurrence déloyale et étrangère fait déjà du tort à beaucoup de PME. C'est pourquoi je plaide en faveur d'une compensation. C'est ainsi qu'on efface l'inégalité - et c'est là le fond de ma proposition", conclut-elle.